

**Embargo jusqu'au 99-09-03**

**Montréal, le vendredi 3 septembre 1999**

### **Signature de l'entente de partenariat entre Hydro-Québec et le Conseil de Betsiamites**

---

Le président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé, et le chef du Conseil de BETSIAMITES, René Simon, ont signé, hier, à Montréal, l'entente Pesamit (1999), une entente de partenariat historique. Elle concerne la réalisation des projets de dérivation partielle des trois rivières, Manouane, Sault-aux-Cochons et Portneuf, de même que le projet de centrale sur la rivière Toulnostouc.

Les Innu-Montagnais de Betsiamites ont autorisé, à 79,5 %, la signature de cette entente au cours d'un référendum qui a eu lieu le 18 août dernier.

Betsiamites investira, dans les trois projets de dérivation partielle, une somme évaluée à 14 500 000 \$ et deviendra ainsi partenaire à 17,5 % de la réalisation, de la production et de la vente d'électricité de ces dérivations partielles.

Cette entente contient aussi des clauses qui favorisent les emplois pour les Innu-Montagnais de Betsiamites sur les chantiers de construction et qui permettent la réalisation de contrats pour les entreprises montagnaises. Enfin, Hydro-Québec réalisera les mesures nécessaires de mitigation pour protéger l'environnement concerné par les développements de ces projets.

---

30

---

**Pour renseignements :**

Betsiamites  
Chantal Cleary  
Tél. : (418) 655-9967

**# 1999-098**

Hydro-Québec  
Claudine Aucutt  
Tél. : (514) 289-3001  
Courrier électronique : [aucutt.claudine@hydro.qc.ca](mailto:aucutt.claudine@hydro.qc.ca)